



Juin 2016

document mis en ligne le 17 juin 2016

L'agriculture biologique repart en 2015

En termes de superficie en mode de production biologique, les Pays de la Loire se situent en 2015 au quatrième rang des régions françaises. Au niveau régional comme au niveau national, la croissance des surfaces et du nombre d'exploitations bio a été soutenue entre 2008 et 2011, puis a ralenti entre 2012 et 2014. Elle repart nettement en 2015. La région occupe la première place pour les surfaces de cultures fourragères bio, le nombre de têtes en vaches laitières et en truies reproductrices. Le mode biologique mobilise en moyenne plus de main-d'œuvre que le mode conventionnel, notamment dans les exploitations où dominent l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage.

Les Pays de la Loire quatrième région française pour la superficie en agriculture biologique

Avec 128 700 hectares de terres agricoles cultivées en mode biologique en 2015 (surfaces certifiées et surfaces en conversion), soit 9 % de la surface bio nationale, les Pays de la Loire se situent en quatrième position des régions françaises

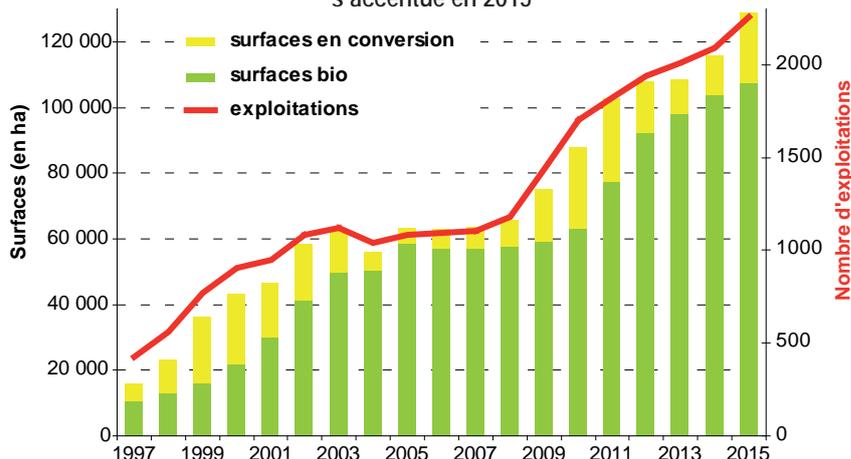
derrière les régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Auvergne-Rhône-Alpes et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Cette superficie représente désormais 6,2 % de la surface agricole utilisée de la région, au-delà donc du

seuil de 6 % inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement. En 2015, 2 255 exploitations ligériennes sont engagées en agriculture biologique, soit 8 % des exploitations bio françaises.

Une croissance du bio qui ralentit entre 2012 et 2014, et qui repart en 2015

Entre 2008 et 2015, le nombre d'exploitations ainsi que la surface des terres agricoles cultivées en mode biologique ont quasiment doublé dans la région. Les années 2009 à 2011 ont été très dynamiques pour l'agriculture biologique. Le contexte a été moins favorable les trois années suivantes, dans la région comme en France. En 2015, les surfaces régionales en agriculture biologique progressent de 11 % par rapport à l'année précédente (contre 1 % entre 2012 et 2013 et 7 % entre 2013 et 2014). De même, le solde du nombre d'exploitations régionales en mode biologique est de + 165 entre fin 2014 et fin 2015, deux fois plus que l'exercice précédent. La croissance du bio peut également être appréciée au regard de la dynamique de conversion, mesurée par la part de surface bio en conversion dans l'ensemble de la surface cultivée en mode biologique. En Pays de la Loire, elle était de 24 % en 2011 ; elle est ensuite passée à 14 % en 2012, puis 10 % en 2013 et 2014. Elle remonte à 17 % en 2015. Plus précisément, la part des surfaces en première

La croissance des surfaces et du nombre d'exploitations bio ligériennes s'accroît en 2015



Source : Agreste et Agence Bio

année de conversion dans l'ensemble des surfaces bio, inférieure à 6 % entre 2012 et 2014, dépasse 11 % en 2015. Plusieurs facteurs expliquent ce redémarrage : un contexte économique instable et incertain en conventionnel (baisse des cours, incertitudes sur les filières

de l'élevage tant en viande qu'en lait), un marché bio porteur et une demande croissante qui perdure sur la plupart des produits frais et transformés, un dispositif d'aide régionalisé dans le cadre du second pilier de la PAC, qui donne une visibilité sur cinq ans aux producteurs.

Des disparités départementales

En 2014, la région occupe la première place des régions françaises pour les surfaces de cultures fourragères bio, le nombre de têtes en vaches laitières et en truies reproductrices bio. Elle est au second rang pour les poulets de chair, les poules pondeuses et les vaches allaitantes.

Au sein de la région, les disparités territoriales sont importantes. Près de trois exploitations bio sur cinq sont situées en Loire-Atlantique ou Maine-et-Loire. La Loire-Atlantique se distingue avec une part de surface en agriculture biologique égale à près de 12 % de la surface agricole (SAU). Avec 47 000 ha en bio en 2015, elle se place au troisième rang des départements français pour la surface en agriculture biologique, le Maine-et-Loire se situant au septième rang et la Vendée au onzième rang.

Une production bio qui reste limitée

La production biologique reste toutefois limitée. En production végétale, seules 5 % des surfaces nationales sont en mode biologique. Au niveau régional comme au niveau national, les proportions sont plus élevées en fruits et en vigne. En production animale, la part des vaches allaitantes et vaches laitières bio dans le cheptel national est de 3,5 % et celle des poules pondeuses de 8 %. Ces proportions sont un peu plus élevées en Pays de la Loire, respectivement 5 % et 12 %. En volume et en proportion, les livraisons de lait bio sont en augmentation régulière au niveau national et régional. Elles ne représentent cependant, en 2014, que 2 % des livraisons en France, et 3 % dans la région. Les Pays de la Loire concentrent près d'un quart des livraisons nationales de lait bio, pour moitié en provenance de Loire-Atlantique, plaçant ainsi ce département au premier rang des départements français pour la collecte de lait bio.

Plus de main d'œuvre qu'en conventionnel, notamment en cultures spécialisées

Plus de main d'œuvre qu'en conventionnel, notamment en cultures spécialisées

Toutes filières confondues et à structure de production équivalente, les exploitations bio mobilisent en moyenne entre un quart et un tiers de main d'œuvre de plus que les exploitations conventionnelles. Ce surplus de temps de travail diffère selon les ateliers de production : moins de 20 % dans les exploitations où dominent bovins (lait ou viande) ou grandes cultures, il est le plus élevé en arboriculture, viticulture et maraîchage. Ainsi, du fait de sa forte orientation en cultures spécialisées, le Maine-et-Loire est le premier employeur de main d'œuvre salariée dans les exploitations bio de la région. Ce surplus de temps de travail dans les exploitations biologiques s'explique non seulement par la production proprement dite en bio, davantage consommatrice en main d'œuvre, mais aussi par la part du temps consacré à la commercialisation via les circuits courts, pratique plus courante en bio (plus d'une exploitation bio sur deux commercialise une partie de sa production en circuit court).

11,3 millions € d'aides à la conversion et au maintien versés en 2014 au titre du premier pilier de la PAC

11,3 millions € d'aides à la conversion et au maintien versés en 2014 au titre du premier pilier de la PAC

Parmi les aides du premier pilier de la PAC, selon l'Agence de Services et de Paiement, 5,23 M€ ont été versés dans la

région au titre du maintien de l'agriculture biologique en 2014 (pour 1 288 exploitations) et 6,12 M€ au titre de la

conversion à l'agriculture biologique (pour 853 exploitations).

Exploitations et surfaces bio en 2015

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre d'exploitations	685	650	285	233	402	2 255
Surface agricole (ha)	47 201	30 349	14 392	12 825	23 959	128 726
% SAU	11,7 %	6,7 %	3,6 %	3,5 %	5,1 %	6,2 %

Source : Agence Bio (surfaces certifiées bio + conversion)

Pour en savoir plus

- le site de l'Agence bio <http://www.agencebio.org/>
- les données régionales détaillées de l'ORAB <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/observatoire-regional-2015-de-lagriculture-biologique-des-pays-de-la-loire/>



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2 - Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directrice Régionale : Claudine LEBON
- Directrice de la publication : Claire JACQUET-PATRY
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Rédaction : Olivier JEAN
- Composition et photographie : Bénédicte GUY

- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2016